

ORSTOM SCIENCES HUMAINES

Centre de Petit Bassam

B.P. 4.293

PROBLEMATIQUE FONCIERE ET INNOVATION AGRICOLE
LE CAS D'UN TERROIR BETE DE LA REGION DE GAGNOA

C.P. DOZON

L'objet de la présente communication vise à définir les conditions de possibilité de l'innovation agricole chez des populations qui traditionnellement ne sont pas paysannes. En dépit de l'adoption des plantes arbustives dans leur économie, elles n'ont pas radicalement rompu avec un certain mode de production et surtout avec un certain rapport à la terre. Plus exactement, bien que l'économie de plantation ait entraîné une intense monétarisation des circuits traditionnels, elle n'en a pas pour autant modifié les conditions et les formes du travail. Celles-ci restent encore profondément enracinées dans une économie de chasse et de cueillette. D'une certaine façon donc, les cultures de rente ont permis la reproduction des conceptions traditionnelles du travail, lesquelles sont souvent assimilées à de la "paresse", alors qu'elles sont simplement le résultat d'un mode de produire et de tout un système social.

- En conséquence l'intérêt économique, le revenu monétaire ne peuvent à eux seuls induire l'adoption de nouvelles cultures, ni promouvoir l'émergence d'un véritable paysannat : il y a en effet dans tout calcul économique effectué par un planteur du Centre-Ouest forestier la prise en considération de données sociologiques, notamment des conditions du travail; il en constitue même souvent le préalable obligé.

Dans cette perspective les possibilités de l'innovation sont à rechercher du côté de variables exogènes qui échappent au schéma reproductif précédemment esquissé. Avec l'étude d'un terroir de la région de Gagnoa, nous montrerons que la pression sur la terre provoquée par une forte colonisation d'allochtones constitue l'une de ces variables. Pour ce village, en effet, l'innovation est la seule solution à la reproduction, et il ne s'agit plus seulement pour ses habitants de reproduire l'ensemble du système social, mais de se perpétuer en tant que tels.

Présentation : Notre étude porte sur la région de Gagnoa. Elle est motivée à son origine par un projet de développement de la riziculture irriguée dans cette région : il s'agissait pour nous d'essayer de comprendre pourquoi les autochtones, à savoir les Bété, restaient indifférents à ce développement et laissaient aux allochtones (essentiellement diula) le soin de mettre en valeur les bas-fonds aménagés par la SODERIZ. La question était d'autant plus importante que les allochtones ont une position économique dominante à Gagnoa et dans ses environs immédiats. Apparemment donc, la riziculture s'est inscrite spontanément dans la continuité des politiques antérieures, qui ont toujours plus ou moins encouragé les étrangers aux dépens des autochtones (ce qui pouvait sembler légitime puisque les allochtones paraissaient plus dynamiques que les Bété). Pour donner une idée de l'importance de ce poids économique des Diula, indiquons qu'en 1956 dans le seul espace foncier de Gagnoa, 56 % des plantations de café et de cacao étaient déjà appropriées par les allochtones, ce qui représentait plus de 1.000ha. Il est donc souhaitable qu'un reversement de tendance s'accomplisse si l'on ne veut pas voir le patrimoine foncier des autochtones échapper progressivement à leur contrôle.

- Afin d'élucider cette énigmatique non-participation des autochtones au développement rizicole, nous nous sommes donnés comme principal objet d'étude un village où "paradoxalement" les Bété avaient entrepris la mise en valeur d'un bas-fond.

Il s'agissait à cette époque d'un cas unique (aujourd'hui on trouve çà et là quelques Bété au sein des groupements de riziculteurs, mais toujours mêlés à des Diula). "Notre" village, Dobe Mahidio, reste donc exemplaire, et nous nous sommes efforcé d'expliquer pourquoi la riziculture irriguée a démarré là et pas ailleurs. Depuis notre étude, le prix d'achat de paddy a été presque triplé, ce qui modifie évidemment certaines données de la question, mais vraisemblablement pas les aspects essentiels du problème, que nous allons maintenant décrire.

I. La société précoloniale autochtone.

Avant toute autre considération sur les structures foncières et sur l'économie villageoise de Dobe Mahidio, il est bon de rappeler à grands traits les principes généraux de la structure sociale bété. Il s'agit d'une société lignagère et segmentaire (scissions et fusions confèrent toute sa dimension historique de cette société), acéphale c'est à dire sans pouvoir centralisé du type chefferie. Elle est en outre patrilinéaire et patrilocale. Comme dans toute société harmonique de ce type, ce sont les femmes qui circulent, induisant des échanges symétriques de biens dotaux. Notons à cet égard que la compensation matrimoniale est particulièrement élevée chez les Bété (50.000 CFA en moyenne); encore faut-il préciser qu'elle n'est qu'un des nombreux éléments qui lient le conjoint à sa belle-famille : la dot inaugure en quelque sorte une dette infinie qui devra s'actualiser à tous les moments importants de la vie sociale, notamment lors des funérailles.

Ce système de dette est importante en ce sens que, monétarisé par l'économie de plantation, il explique en partie les cessions massives de terres aux "étrangers". Cette circulation des épouses nous renvoie à la place stratégique qu'occupe la femme dans le système lignager; celle-ci est en effet, outre un moyen de reproduction, une force de travail. Tout le partage des activités productives s'articulent autour de l'opposition et de la complémentarité des sexes : aux hommes reviennent principalement les actions cynégétiques et guerrières, aux femmes le travail quotidien, agricole et domestique.

Analysons brièvement la structure du système lignager : le groupe de filiation fondamental est le grigbé (ou grigbo ou grigba). Il s'agit d'un "groupe en corps" en ce sens qu'il constitue une unité économique, politique et idéologique : chaque lignage possède en propre un grand filet de chasse, les décisions importantes sont le fait du "grigbégnonité (doyen de lignage) et tous ses membres sont unis par un interdit commun (tôtem). Ce grigbé est composé de "lignages mineurs" : toyokossouyoko et noyokossouyoko (le second, centré sur une aïeule commune, est une subdivision du premier qui regroupe les descendants d'un même ancêtre masculin) dont la fonction est plus spécialisée : par eux passent

généralement toutes les formes d'entraide. Le lignage minimal, appelé graqbo, correspond en gros à la famille élargie. Au niveau le plus simple se trouve le souè, qui définit la cour et la famille nucléaire. Précisons que toutes ces institutions lignagères opèrent au niveau du seul fait villageois, lequel constitue la charpente de l'organisation sociale bété : c'est un groupe de chasse possédant un territoire et c'est une unité politique et idéologique. La tribu est certes une réalité vécue, mais elle reste un simple lieu d'échanges de tous ordres : matrimoniaux, dotaux, ... ; c'est pourquoi l'échange étant générateur de culture, le fait tribal est un milieu relativement homogène; mais il ne possède pour l'attester aucune super-structure juridique ou politique. Il faut signaler à cet égard qu'il est difficile dans la région de Gagnoa de parler des populations autochtones au singulier ; il y a en effet une mosaïque de peuples qui, tout en se déclarant appartenir au monde bété, n'en sont pas moins conscientes de leurs différences. Celles-ci se manifestent notamment par la langue, mais aussi par l'histoire, et même au niveau des institutions : ainsi les tribus situées au nord de Gagnoa connaissent-elles une structure nommée "lélé" qui équivaut en gros à un matriclan, alors que celles du sud l'ignorent.

Si l'on examine les fondements matériels de la société bété traditionnelle, disons qu'il s'agit de peuples essentiellement chasseurs et guerriers. Plus précisément l'activité cynégétique constitue la charpente de toute la structure sociale, puisque lignage (grigbé) et village étaient au premier chef des groupes de chasse. Activité exclusivement masculine, elle donne la clef de tout le fondement "pater" de la structure sociale (patrilinéaire et patrilocale). A l'opposé, l'activité agricole est l'exclusivité des femmes (à l'exception du débroussaillage qui revenait aux hommes); elle demeure totalement occultée par la chasse, en ce sens qu'aucune production institutionnelle n'émane d'elle. En leur fondement donc, les sociétés bété sont caractérisées par la dichotomie du rapport homme/femme. Encore faut-il y adjoindre un second clivage, celui du rapport aîné/cadet; mais celui-ci nous paraît aujourd'hui nettement moins important, en ce sens que l'aîné ne reçoit plus les prestations de travail dont il bénéficiait autrefois, et qu'en outre le contrôle foncier échappe au doyen de lignage.

II. Gagnoa

Avant de présenter la monographie du village de Dobe Mahidio, il est bon de donner un aperçu des principales caractéristiques de la ville de Gagnoa; en effet on ne peut saisir les principaux problèmes auxquels sont affrontés les villageois de Dobe Mahidio sans faire référence à la ville à partir de laquelle se sont effectués les mouvements de migration foncière. En effet Dobe est situé à seulement 8 km au nord-ouest du centre urbain et fait partie de la zone d'extension du quartier diula de la ville.

Gagnoa, ville d'importance moyenne, a connu un "boom" démographique autour des années 1950, période de cours élevés du café et du cacao; mais, en aucune façon, on ne peut attribuer cette forte croissance à l'immigration des populations autochtones avoisinantes (1). C'est bien plutôt l'installation de migrants venant généralement du Nord (Côte d'Ivoire, Mali, Guinée) qui en rend compte. C'est ainsi que, sur environ 35.000 habitants (2), la ville compte en gros 80 % d'allochtones et 20 % de Bété. Gagnoa est donc une ville profondément extravertie, ce qui se traduit du point de vue de l'espace par la prédominance du quartier de Dioulabougou, qui regroupe à lui seul 65 % de la population et confère à la ville toute son "urbanité".

Au demeurant, ce qui nous paraît important dans ce panorama est moins le poids démographique des allochtones que la stratégie migratoire qui le sous-tend. En effet les immigrants ne se sont pas d'emblée installés en "brousse"; ils prennent d'abord racine en ville, dans leur quartier de prédilection, et même s'ils louent ou achètent une plantation dans les environs, ils n'ont sur leur lieu de travail qu'un campement temporaire (3); par la suite, ils gagnent petit à petit la périphérie de Gagnoa, occupant progressivement toutes les terres. C'est précisément ce front diula qui a valu au village de Dobe Mahidio d'être dépossédé (en toute légalité) de près de la moitié de son patrimoine foncier.

(1) Il existe un fort exode rural chez les Bété de Gagnoa. Nous avons pu estimer à 20 % la perte de population dans la région entre 1962 et 1971, mais celle-ci se dirige essentiellement vers Abidjan et la Basse Côte.

(2) Recensement de 1971.

(3) H. Raulin. "Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et de Daloa".

En bref donc, la ville de Gagnoa est à la fois un lieu d'arrivée pour les migrants allochtones et un lieu de départ pour les planteurs virtuels que tous ces "étrangers" représentent; cependant la majorité de ces départs ont pour vecteur l'extension du lieu d'arrivée, lequel reste le point de référence et le lieu de repli éventuel en cas de tensions inter-ethniques.

Dobe Mahidio est précisément dans l'extension de Dioulabougou. Nous y venons.

III. Dobe Mahidio : problématique foncière et innovation agricole

Dobe Mahidio est l'un des trente deux villages que compte le canton Niabré (lequel correspond grosso modo à l'ancienne tribu Niabré), dont fait d'ailleurs partie la ville de Gagnoa. Rien de très particulier ne le distingue des autres villages. Avec ses 300 habitants, il dépasse légèrement la moyenne du Niabré (235 h); avec ses deux lignages (grigbé), il est tout à fait dans la norme cantonale; ces deux grigbé sont "Mahidio", qui a donné son nom au village, et "Tabié".

Au reste, c'est sans nul doute la présence de ces deux "grandes familles" qui confèrent à Dobe toute sa singularité : Mahidio et Tabié donnent une image hétérogène, double devrait-on dire, du village. Le premier, comme nous le verrons, semble résolu, en dépit des difficultés foncières et économiques, à "s'en sortir", notamment par l'innovation agricole, alors que le second demeure assez passif, suivant avec retard le sillage de Mahidio.

Dobe Mahidio compte sur son territoire près d'une centaine "d'étrangers", essentiellement diula; la plupart sont disséminés çà et là dans la brousse et vivent dans des campements. Seules trois familles d'allochtones habitent le village proprement dit.

Avant d'examiner les problèmes fonciers et économiques de Dobe Mahidio, rappelons quelques points d'histoire. Ce village comme beaucoup dans cette région est un fait colonial. Fondé en 1921, il regroupait à l'origine trois grigbé: Mahidio, Tabié et Kahidio (ce dernier a fondé son propre village en 1956), qui s'étaient auparavant dispersés dans la forêt après la forte repression qui suivit la conquête militaire (1912-1913).

Ainsi rassemblés, il était plus facile pour le pouvoir colonial de drainer d'abord les hommes pour le travail forcé ensuite les impôts. Cette origine coloniale explique la façon particulière par laquelle la communauté villageoise se projette dans l'espace de Dobe Mahidio; en effet ces lignages que l'idéologie locale reconnaît comme "apparentés" n'étaient que des familles ayant passé des alliances en cas de conflits ou de guerre.

Aucun ancêtre commun, aucun interdit de mariage ne les lient profondément. C'est pourquoi, aussi bien sur le territoire de culture que dans l'espace villageois, Tabié et Mahidio se sont toujours nettement distingués; une ligne invisible mais connue de tous sépare quartier et terroir lignagers. Ceci nous paraît fondamental pour comprendre l'histoire foncière et économique du village, car effectivement c'est cette séparation, cette "parenté artificielle" entre les deux grigbé, qui rend compte de leur position et de leurs comportements très différents à l'égard de l'immigration diula et des innovations agricoles. A tous les niveaux par conséquent: démographique, économique et foncier, nous maintiendrons tout au long de notre exposé cette dualité entre Tabié et Mahidio, car elle rend compte des difficultés que connaît à l'heure actuelle le village de Dobe.

A. Tabié/Mahidio : les données démographiques

Il est prioritaire de fournir un aperçu démographique de Dobe Mahidio car il exprime, à travers la structure des groupes d'âge les problèmes fonciers du village. La première des choses que nous révèle la pyramide des âges est, outre le poids important des jeunes de moins de quinze ans (qui exprime une fécondité toujours très forte), la faiblesse du groupe entre 20 et 30 ans: celui-ci en effet ne représente que 4% de l'ensemble. Ce déficit, qui traduit sans conteste un phénomène d'exode (du moins si l'on se place au seul niveau des hommes), s'explique moins par le simple désir de quitter la vie villageoise que par une situation de pénurie aiguë de terres. Ainsi que nous le verrons, les cessions massives de terres aux étrangers, qui se sont effectuées de 1952 jusqu'à aujourd'hui, ont empêché les jeunes d'avoir accès au patrimoine foncier. Ce phénomène est encore plus transparent si l'on examine d'autres données démographiques, à savoir celles de l'exode rural. Tabié qui a presque exclusivement aliéné les terres villageoises connaît le plus fort taux d'exode: 64 % des hommes

vivants et en âge de travailler sont partis, contre 50 % pour Mahidio. L'analyse est encore plus pertinente si l'on tient compte du statut traditionnel de ceux qui sont partis: dans l'ensemble ce sont des "cadets" (entendus au sens large). Il s'agit donc de ceux qui n'ont pu avoir accès à la terre. Au demeurant, l'on remarque également un petit groupe d'ainés: il s'agit précisément de ceux qui ont vendu des terres (grâce à leur contrôle foncier traditionnel) et qui ont décidé avec l'argent ainsi obtenu de s'installer en ville. Dans les deux cas donc, la terre par manque ou par "excès" fut le médiateur nécessaire à l'exode.

La plupart des départs se sont dirigés, non vers Gagnoa, mais vers Abidjan et la Basse Côte: ceci vient confirmer les remarques tirées du recensement de la ville de Gagnoa.

En ce qui concerne la population allochtone de Dobe Mahidio, le seul élément important à retenir est qu'il s'agit d'une colonisation de peuplement. Excepté les manoeuvres, surtout voltaïques, qui sont généralement jeunes et célibataires, les planteurs diula sont des hommes d'âge mûr, qui ont vécu plusieurs étapes migratoires et qui semblent s'être installés définitivement dans leur campement avec leur famille.

B. Tabié/Mahidio/allochtones : le terroir villageois¹

- Un simple regard jeté sur le cadastre au terroir de Dobe Mahidio permet de faire les premières constatations suivantes :

1° les deux grigbé se distinguent nettement au sein de l'espace cultivé: l'un a son terroir situé au nord, l'autre au sud;

2° les terres allochtones se trouvent quasiment toutes dans le territoire imparti à Tabié, c'est à dire en fait vers Gagnoa, ou plus exactement vers Dioulabougou;

3° le territoire cultivable est à la limite de la saturation; il n'y a en effet presque plus de terres vacantes, seuls quelques îlots de brousse permettent encore de pratiquer les cultures itinérantes. A l'heure actuelle, la situation est telle que certains planteurs sont contraints d'acheter des terres aux villages mitoyens.

1 - Voir cadastre du rapport ORSTOM/SOOPER 12
p. 85

- Avant tout examen des causes à cette situation, il est nécessaire d'esquisser une brève analyse des structures d'exploitations et des types de cultures pratiqués à Dobe Mahidio. La superficie globale cultivée sur le terroir de Dobe est de 294 ha. Sur ce total 98 ha reviennent au lignage Mahidio 70 ha à Tabié et 126 ha aux allochtones. Les terres étrangères sont donc plus vastes que chacun des terroirs lignagers et représentent 43 % du territoire villageois.

Pour l'ensemble des autochtones, la taille moyenne des exploitations est de 3 ha, ce qui correspond en gros à un profil de mise en valeur de trois parcelles: généralement le planteur de Dobe possède deux parcelles de cultures arbustives et 1 parcelle de vivrier. Au reste ces 3 ha masquent les disparités entre Mahidio et Tabié: le premier lignage totalise une moyenne de 3,3 ha alors que le second atteint seulement 2,7 ha.

A Dobe Mahidio le caféier l'emporte de très loin sur toute autre culture: près de 50 % du territoire cultivé sont occupés par des plantations de café. Le cacao et le coton sont faiblement représentés: 10 % environ à eux deux. Parmi les cultures vivrières, c'est le riz pluvial qui arrive en tête, suivi du maïs et de la banane plantain.

- Cette brève présentation des exploitations nous permet de constater d'ores et déjà qu'il s'agit à Dobe d'un univers de petits planteurs. Il y a bien sûr des inégalités en son sein, mais elles ne permettent de distinguer globalement que ceux qui "s'en sortent" de ceux qui "vivotent". Néanmoins entre ceux qui possèdent 6 ha (maximum observé) et ceux qui ont à peine 1 ha, on ne relève que des différences de degrés et non une véritable opposition: la petite plantation homogénéise, si l'on peut dire, "par le bas" les éventuels groupes économiques. Tout ceci sera confirmé par l'analyse des revenus.

En ce qui concerne le patrimoine allochtone, les choses se présentent de façon très différente. Tout d'abord, la moyenne de la taille des exploitations est sensiblement plus élevée que chez les autochtones: elle atteint en effet plus de 4 ha, mais ce qui nous paraît le plus significatif, c'est une dispersion beaucoup plus élevée que chez les villageois: autrement dit, les inégalités foncières sont plus marquées. L'on trouve notamment deux planteurs diula qui rompent avec l'univers de petit paysannat décrit précédemment: il s'agit de paysans "dynamiques" que l'on peut qualifier de "koulaks", entendons par là des agents qui, sans être de très gros planteurs, ont abandonné l'exploitation de type exclusivement familial et qui visent la rentabilité et non la simple reproduction. Ces deux allochtones ont respectivement, sur le seul territoire de Dobe, 10 et 12 ha, mais ils possèdent d'autres parcelles sur des terroirs contigus, ce qui leur fait

à peu près une quinzaine d'ha chacun. Ces deux personnages sont importants car nous les retrouverons dans la problématique rizicole. A l'exception de ces deux "big men", les planteurs diula ne se distinguent pas vraiment des autochtones, à tout le moins des ~~mieux~~ lotis. Dans l'ensemble les allochtones du terroir de Dobé restent rivés à l'exploitation familiale, mais celle-ci est la plus part du temps viable -ce qui n'est pas toujours le cas, il s'en faut, des exploitations autochtones.

Dans l'ensemble, les allochtones sont plus dynamiques au plan agricole que les autochtones; mais encore faut-il préciser comment cette dynamique s'inscrit sur le sol, c'est à dire déterminer quelles sont les stratégies foncières utilisées par les migrants.

Au vu du cadastre il apparaît assez clairement que les terres étrangères forment des ensembles compacts, généralement regroupées autour d'un campement.

Plusieurs indices nous permettent d'étayer cette simple observation:

1° la taille des parcelles est nettement plus élevée chez les allochtones que chez les autochtones: elle passe du simple au double (de 1 à 2 ha);

2° le pourcentage de terres où l'on constate de grandes densités culturales -notamment les associations entre plantes arbustives et vivrières- présente un taux très élevé chez les migrants; ceux-ci mettent en valeur 47 % de leurs terres en cultures mixtes, contre seulement 18 % chez les villageois.

Par conséquent, la tendance chez les allochtones est à l'exploitation en un seul tenant. Mais, à notre sens, cela exprime moins une volonté de rationalité agricole qu'un désir de reproduire, à l'intérieur d'un terroir qui leur est étranger, un micro-territoire dont ils ont la maîtrise à partir de leur campement.

C. La question des cessions de terre : origine et modalités de la colonisation allochtone

- Après ce rapide aperçu sur les exploitations villageoises, il convient de se demander comment les allochtones ont pu accéder aux terres

bété; plus exactement, il s'agit de définir les modalités et les étapes de la colonisation "trangère" et de cerner les éléments à l'intérieur de la société autochtone qui ont pu permettre ces cessions massives de terre.

Précisons tout d'abord que le lignage Tabié a aliéné plus de 90 % des terres aujourd'hui allochtones, ce qui représente 62 % de ses terres originelles. Le problème fondamental est donc d'expliquer pourquoi c'est ce grigbé, et lui seul, qui a cédé massivement son patrimoine.

A notre avis seuls des considérants géographiques rendent compte du phénomène, et c'est précisément là que les facteurs urbains interviennent, notamment la proximité et la nature profondément extravertie de la ville de Gagnoa. Ainsi que nous l'avons vu précédemment, les migrants dioula se sont d'abord installés en ville et ont recherché ensuite un lopin de terre très proche de leur lieu d'habitat. Ce phénomène se produit au tout début de l'économie de plantation, autour des années 1930-1940; c'est ainsi que les allochtones occupèrent une grande partie de l'espace foncier de Gagnoa, notamment celui de Dioulabougou. Peu à peu, le strict territoire du quartier dioula ne suffisait plus, la colonisation allochtone prit de l'extension et forma un véritable front; elle atteignit de la sorte des villages situés à proximité de la ville et notamment Dobé Mahidio. Mais il fallut près de vingt années pour que ce parcours entre Dioulabougou et Dobé s'effectue: en effet, ce n'est qu'autour des années 1952-1955 que les allochtones eurent accès aux terres de ce village (le cadastre de 1955 révèle qu'une seule grande exploitation est alors entre les mains d'un Dioula). Il s'agit donc d'une colonisation assez récente; ce qui n'a pas empêché qu'en l'espace de quinze ans, Dobé Mahidio se soit vu déposséder de près de la moitié de son terroir.

Dans la mesure où Tabié, situé au sud du village, s'offrait en premier au "front dioula", c'est ce lignage qui "subit" toute la pression foncière étrangère (encore faut-il préciser que Tabié possédait en 1955 plus de terres que Mahidio) - Au demeurant, ce qui paraît plus difficile à comprendre, c'est pourquoi ce front s'est arrêté devant le territoire du second lignage; selon nous, aux raisons d'ordre spatial examinées précédemment ont dû s'adjoindre deux stratégies opposées mais complémentaires: la première est celle des étrangers qui ont sans doute préféré rester

groupés d'un seul côté du terroir de Dobé, si possible près de l'axe routier; la seconde est celle des villageois de Mahidio qui, conscients de la pénurie de terres, ont organisé un véritable contre-front.

Comment s'est effectué concrètement cette colonisation, autrement dit quels ont été les différents modes d'accès à la terre utilisés par les allochtones ?

- On peut distinguer cinq modes principaux, inégalement représentés à Dobé Mahidio :

1° la mise en gage : un individu prête de l'argent à un villageois; en échange de quoi il met en valeur l'une de ces exploitations, aussi longtemps que le débiteur n'a pas rendu la somme avancée. Ce mode d'accès a prévalu au début de la colonisation du terroir de Dobé; il fut en quelque sorte le préambule à la vente;

2° L'"abougnon", où le propriétaire et l'exploitant se partagent par moitié la production arbustive. Ce mode est assez peu répandu à Dobé;

3° la location: la plupart du temps les Diula complètent leurs exploitations achetées par des terres louées, le plus souvent consacrées au vivriers;

4° la vente est le cas maintenant le plus fréquent dans notre village. Notons que dans la plupart des cas cette cession a été authentifiée par les autorités administratives;

5° le faire-valoir mixte consiste pour le villageois à confier à un allochtone le soin de nettoyer sa plantation en échange de quoi ce dernier peut y faire des cultures vivrières intercalaires. Ce type de faire-valoir nous indique que le rapport autochtone/allochtone n'est pas toujours dominé par les étrangers. Les Bété savent utiliser la main-d'oeuvre migrante à leur avantage, en évitant si possible de la payer en signes monétaires.

Mais pourquoi certains villageois ont-ils aliéné leur patrimoine ? Il y a bien sûr cette raison objective d'ordre spatial que nous venons de voir, liée à la proximité du "front diula", mais aussi d'autres raisons plus subjectives, qui relèvent globalement de la tradition et notamment

du système de dettes précédemment esquissé. La nécessité urgente de payer une dot, ou d'offrir des cadeaux lors de funérailles oblige souvent un planteur à brader l'une de ses terres, surtout si celle-ci n'est qu'une brousse. Il convient à cet égard d'ouvrir une parenthèse: l'économie de plantation, bien loin d'abolir le "prix de la fiancée" ainsi que la dette induite par l'échange des femmes, a au contraire provoqué une véritable inflation monétarisée de ces circuits traditionnels; or, comme les productions de café et de cacao étaient très souvent insuffisantes il était tentant d'aliéner une partie de son patrimoine.

En outre il convient d'ajouter un facteur non négligeable : il s'agit de l'exode rural et du désir de quitter la vie villageoise. Ainsi que nous l'avons vu, parmi tous ceux qui sont partis, les seuls "âînés" sont précisément ceux qui ont vendu des terres. De la sorte, ils ont provoqué un véritable blocage pour les jeunes générations.

- En conclusion à cette analyse du terroir villageois, il apparaît assez clairement que l'avenir foncier des gens de Dobé Mahidio est assez problématique. Aucune extension des terres n'est possible et, à l'intérieur du territoire cultivable, la jachère traditionnelle devient de plus en plus difficile à pratiquer. Ajoutons que la plupart des exploitations de café sont de vieilles plantations: 50 % d'entre elles connaissent une baisse tendancielle de la productivité. La situation est aujourd'hui telle que des planteurs sont contraints, nous l'avons dit, d'acheter des terres aux villages mitoyens, mais également d'en racheter à des exploitants diula.

L'éclairage particulier de l'analyse des revenus va nous permettre d'étayer et de confirmer ces conclusions tirées du problème foncier.

D. Tabié/Mahidio/allochtones : les revenus villageois

Nous ne donnerons qu'un bref aperçu des revenus villageois, revenus du reste tout-à-fait théoriques, puisque nous n'avons pas pris en compte les redistributions invisibles liées aux structures de parenté.

Globalement, la moyenne des revenus annuels bruts pour l'ensemble des autochtones s'établit à 91.000 F.CFA. Si l'on retranche de ce chiffre

les dépenses en main d'oeuvre (familiale et salariée), on obtient la moyenne des revenus nets, soit 72.000 F.CFA. Ici encore, il faut insister sur les disparités lignagères. En effet la moyenne pour Mahidio est de 89.500 F.CFA, alors qu'elle n'est que de 52.000 pour Tabié. L'écart entre les deux Grigbé est donc encore plus frappant que celui relevé au niveau des exploitations. Si l'on examine de façon plus précise la structure des revenus, l'on constate que le premier lignage se subdivise en trois groupes: celui des "petits" planteurs (de 20.000 à 80.000 CFA), celui des "moyens" (100 à 160.000 CFA) et celui des "gros" planteurs (200 à 240.000 CFA) (1), alors que Tabié est essentiellement composé de petits revenus. Encore une fois, malgré ces inégalités au sein de l'économie villageoise, on ne peut pas dire que l'existence de ces groupes se traduise par une opposition réelle et surtout vécue; la précarité foncière et économique tend à fondre ce monde de petits planteurs en une communauté relativement homogène.

L'essentiel de la masse monétaire perçue par les villageois provient des cultures commerciales (80 %), et surtout du café. Parmi les cultures vivrières, celles qui sont les plus commercialisées sont, dans l'ordre le riz pluvial, le palmier et la kola. Ces deux dernières plantes traditionnelles qui ne nécessitent pour ainsi dire aucun travail, représente une part non négligeable des revenus monétaires.

En ce qui concerne les revenus des allochtones, l'analyse vient confirmer celle des exploitations. La moyenne des revenus bruts est de l'ordre de 200.000 CFA, donc plus du double de celle des autochtones. Mais ici encore, cette moyenne est assez peu significative tant est forte la dispersion des données. Très brièvement, on trouve quelque "petits" revenus, beaucoup de "moyens", quelques "gros" et deux "très gros": il s'agit, l'on sans doute des deux "big men" évoqués précédemment.

Par conséquent, à l'exception de ces deux derniers planteurs qui participent d'un autre univers, on ne peut parler dans le cadre du rapport autochtones/allochtones d'opposition de groupes, à tout le moins pas au niveau économique. La majorité des Diula du terroir sont, à l'instar des villageois, de petits planteurs. Il y a simplement coexistence de deux mondes différents: les allochtones vivent la plupart du temps repliés dans leur campement et les seuls échanges qu'ils ont avec les autochtones sont des

(1) Il va de soi que cette répartition ne vaut que pour ce village: 200.000 CFA n'est malgré tout qu'un revenu de petit planteur à l'échelle du pays tout entier.

rapports marchands; aucun liens familiaux, aucune forme d'intégration ne viennent institutionnaliser une situation où Bété et Diula sont désormais au même niveau.

E. La problématique rizicole à Dobé Mahidio

La pénurie de terres, la baisse tendancielle de la productivité des plants de café, la faiblesse des revenus sont autant de facteurs qui ont contribué à l'émergence à Dobé Mahidio d'un groupement de riziculteurs. On peut donc dire que la pression foncière est paradoxalement génératrice de "réussites", mais encore faut-il préciser certains points qui forment médiation entre cette "cause" et cet "effet".

Au préalable, rappelons que la SODERIZ a pour principale tâche d'aménager des bas-fonds de riz irrigué; les travaux une fois effectués, elle distribue aux volontaires qui se présentent des parcelles de taille très variable; il s'agit cependant le plus souvent de petites exploitations: 0,5 ha ou 1 ha. Les riziculteurs sont liés par un contrat que peut rompre chacune des deux parties si les services réciproques ne sont pas rendus. Ajoutons que la SODERIZ a pour principe d'attribuer prioritairement ces casiers de riz irrigué aux autochtones.

A Dobé, le bas-fond aménagé par la SODERIZ a tout de suite fait l'objet d'une vive compétition entre Bété et Diula. Mais là n'est pas le plus intéressant. Ceux qui, parmi les allochtones, désiraient prendre en charge le bas-fond étaient précisément les deux "big men" du terroir, c'est à dire des planteurs qui, nous l'avons vu, appartiennent à la petite bourgeoisie rurale. Pour ces deux exploitants, il n'étaient pas question de prendre seulement 0,5 ha de rizière (unité minimale distribuée aux villageois), mais l'ensemble du bas-fond, soit plus de 5 ha. Leurs manoeuvres habituels, qu'ils utilisent sur leurs plantations, auraient servi dans la rizière, sans qu'ils la mettent en valeur eux-mêmes. Autrement dit le bas-fond, l'une des rares terres encore disponibles, devint par sa mise en valeur un véritable espace stratégique. Il a permis de révéler la seule opposition de groupes existant au sein de la communauté villageoise, à savoir celle entre une majorité de petits planteurs autochtones et une minorité de "koulaks" dynamiques d'origine allochtone. Conscients de leur droit de priorité (qui

n'est autre qu'un droit de propriété), les villageois (onze au début puis maintenant vingt et un depuis l'agrandissement de bas-fond) ont fait ainsi obstacle à la dynamique allochtone et se sont portés volontaires pour la riziculture irriguée. Il est intéressant de remarquer que l'initiative fut prise par des gens du grigbé Mahidio, lequel précisément tend de plus en plus à refuser toute cession de terres et à faire front devant la poussée allochtone.

Précisons en outre que quatre de ces onze riziculteurs mettent en valeur des parcelles qui traditionnellement leur appartenaient déjà.

Il y a donc, indéniablement dans ce volontariat bété -assez unique dans la région de Gagnoa-, tout un aspect réactif: réaction contre la pénurie de terres, réaction contre la relative richesse de certains, réaction contre un acte de développement qui dépossède juridiquement les détenteurs traditionnels du sol.

IV. Les Bétés de Gagnoa et la riziculture irriguée

Nous voudrions pour conclure revenir à notre préoccupation majeure, à l'objet de notre travail, qui était de définir les possibilités de développement de la riziculture irriguée en pays bété.

L'analyse du terroir de Dobé Mahidio, bien qu'elle ait montré que l'innovation agricole était dépendante, non d'une volonté délibérée, mais de données objectives (pression foncière), a eu au moins le mérite de rompre avec un certain type de raisonnement, notamment avec celui qui consiste à définir la résistance autochtone au développement en terme d'obstacles socio-culturels. Pour donner quelques exemples, sont souvent invoqués comme obstacles le fait que la riziculture est une activité exclusivement féminine, ou bien que le bas-fond serait un lieu dangereux pour la virilité des hommes. Sans prétendre récuser ces arguments, puisqu'ils sont avancés par les intéressés eux-mêmes, nous pensons qu'ils sont seulement l'expression de quelque chose de plus objectif, à savoir d'un calcul socio-économique.

Déclarer que les "rizières sont pour les femmes" c'est bien sûr vouloir rappeler un fait de tradition, mais c'est surtout, pour les hommes,

faire comprendre que la riziculture irriguée ne peut concurrencer l'économie de plantation. A Dobé Mahidio, où précisément cette économie est en voie de dégénérescence, et où par conséquent l'innovation agricole est possible, il n'est plus aujourd'hui question d'avancer de semblables arguments "socio-culturels".

Mais qu'entendons-nous au juste par calcul socio-économique ? Il s'agit de montrer que la "rationalité" du petit planteur bété ne passe pas seulement par des critères purement économiques (maximisation des revenus) mais par d'autres qui relèvent globalement du "socius". Alors que les premiers tendent à inaugurer des comportements modernes, et plutôt individualistes, esquissant par là la figure archétypale de l'entrepreneur, les seconds visent à la reproduction du milieu social, c'est à dire à la perpétuation des "patterns" et de rapports sociaux traditionnels. A cet égard il convient d'analyser brièvement l'élément clef de cette reproduction, à savoir le rapport des autochtones au travail.

La structure traditionnelle ne permet pas de définir le travail comme une activité autonome, qui se distinguerait en opposition aux activités improductives. La chasse est certes un acte productif, mais elle est bien autre chose; elle constitue la base matérielle de toute la charpente institutionnelle: un lignage se définit avant tout par son filet. L'on passe sans arrêt du langage cynégétique au langage lignager: une scission de lignage est un partage du filet.

Par ailleurs la chasse est une activité ludique : on s'y amuse et on y rivalise; les récits en témoignent. La chasse était donc éminemment productive, mais pas dans le sens restrictif du travail.

Avec l'économie de plantation, bien des choses vont évidemment changer; la chasse cesse d'être une activité collective pour devenir individuelle (pièges-fusil), tout en étant reléguée au second plan. Néanmoins cette économie, bien qu'elle parcellarise le territoire lignager en petits ensembles fonciers représentant autant de segments ou de sous-segments de lignages, n'a pas transformé le travail en activité autonome; et ceci dans la mesure où les plantations ne nécessitent pas de réels procès agricoles : hormis le débroussaillage et le semis que l'on fait une fois pour toute, la récolte est une façon culturale plutôt passive.

La limite de l'économie de plantation, c'est la cueillette; ceci est parfaitement clair lorsque l'on constate le laisser-aller des autochtones dans l'entretien (désherbage) des exploitations; mais, précisément, l'entretien est une façon culturelle active au même titre que l'alignement des plants ou que l'usage d'engrais et d'insecticides. Autrement dit, le rapport homme/nature, homme/terre est une relation toujours très lâche, ce qui permet aux individus de laisser s'insérer dans ce rapport de tout autres activités que celle du travail. En bref, avec le café-cacao, les conditions sociologiques de la production n'ont pas radicalement changé : c'est pourquoi ces deux cultures vont présider au tableau socio-économique évoqué plus haut : les plantations vont permettre à la fois de se procurer l'argent nécessaire aux exigences extérieures (l'impôt à l'époque coloniale, la scolarisation aujourd'hui), tout en maintenant les conditions d'un "usage libertaire" du temps et du travail.

Pour rendre évident cet usage, nous avons suivi quatre familles de Dobe pendant une semaine. Les résultats en ce qui concerne les hommes (1) nous ont permis de mesurer la part importante que représente les jeux, les promenades et les discussions autour du raphia dans le temps disponible. Parmi les quatre chefs de famille considérés (dont 3 sont riziculteurs), trois ont une moyenne de temps d'"oisiveté" supérieure à celle consacrée au travail agricole (compte non tenu des repas et autres activités naturelles). Il n'est d'aucune utilité d'interpréter ce phénomène en terme de "paresse". Pour que la communauté villageoise se reproduise, c'est à dire celle des hommes, il est nécessaire que les lignages ou les segments de lignages se manifestent, s'actualisent par des conversations autour du raphia ou par des jeux collectifs; en quelque sorte ils sont les substituts aux activités cynégétiques et guerrières d'antan.

- En conclusion nous dirons que l'innovation agricole qui nécessite une rupture avec les "patterns" traditionnels, semblent pouvoir s'insérer en milieu villageois autochtone que si une donnée extérieure vient quelque peu briser le schéma reproductif traditionnel; A Dobé Mahidio, cette donnée a été la pression sur la terre. D'autres variables peuvent être parfaitement envisagées : par exemple le retour de citadins au village, qui soucieux de rentabilité, désirent rompre avec le cycle ancestral.

(1) Il en va tout autrement pour les femmes - mais ceci est un autre problème